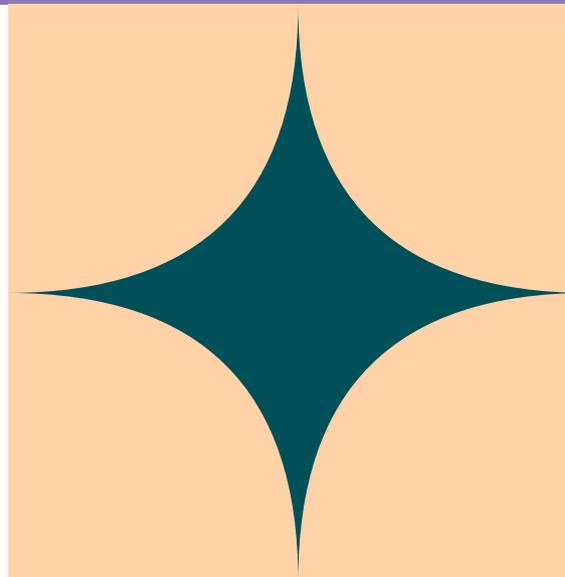


Master Didactique du FLE/S et éducation
interculturelle

Guide des études



Année
2025-2026



01

Informations pédagogiques

02

Le départ en stage

03

La rédaction du mémoire

04

La vie étudiante





1. INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

L'équipe pédagogique

- Anika FALKERT, responsable du master, référente M1 au premier semestre anika.falkert@univ-avignon.fr
- Sabrina ROYER, référente M1 au second semestre, référente du programme d'assistantat sabrina.royer@univ-avignon.fr
- Luc BIICHLE, responsable M2, référent des stages luc.biichle@univ-avignon.fr

D'autres enseignants interviennent dans votre cursus :

- Frederic JEORGE frederic.jeorge@univ-avignon.fr
- Graham RANGER graham.ranger@univ-avignon.fr
- Lucile LEONARD leonard.lucile@yahoo.fr
- Christel MAYE christel.maye@univ-avignon.fr

Gestion administrative

- Violaine VEZOLLE-PERICHON : violaine.vezolle-perichon@univ-avignon.fr

Le calendrier universitaire

Le calendrier universitaire est disponible chaque année à cette adresse. Attention à bien vous renseigner auprès des enseignants pour la fin des cours de chaque semestre. Chaque enseignant vous donne ses modalités d'évaluation en début de semestre. Le jury et le conseil de perfectionnement ont lieu une fois par semestre à une date définie.

La plateforme Euapv

Les enseignants sont amenés à mettre régulièrement des contenus complémentaires (supports audio, bibliographies) sur la plateforme. Nous vous encourageons fortement à vous inscrire sur les supports dédiés dans l'onglet "Cours en ligne" de votre ENT. Disponible à cette adresse.

Pour suivre l'actualité du master :



Notre page LinkedIn



Le site internet du master

LA MAQUETTE DU MASTER



Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES

M1FLEFLS - Parcours Master

M1 : DIDACTIQUE DU FLE/FLS ET EDUCATION INTERCULTURELLE - Semestre 1

Parcours pédagogique accessible aux étudiants inscrits en :

M1 ARTS, LETTRES, LANGUES Mention FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
Parcours-type DIDACTIQUE DU FLE/FLS ET EDUCATION INTERCULTURELLE

Visa du CFVU : Oui - Sur le Web : Oui

Nombre de coefficients à valider : 30.00 - Mention : à partir de 12.00

Capitalisation : Oui - Type de relevé de notes : Parcours M

Code	Enseignements et Unités d'enseignements	Inclus dans	Nb	Vol.hor.	Coeff.	Crédits	CM	TDI	TDII	TDIII	TP	F*	Obl.	Note	Max	Observations
A-U01-5251	UE 1 IDENTIFIER LES CONTEXTES D'INTERVENTION	A-G01-0001	2	36h00	9.00	9.00		36h00				N	O	N		
A-E01-5251	LANGUES, IDENTITE ET IMMIGRATIONS	A-U01-5251		18h00	1.00	6.00		18h00				N	O	O		Sciences du langage -
A-E01-5252	SCOLARISATION DES ENFANTS NON FRANCOPHONES	A-U01-5251		18h00	1.00	3.00		18h00				N	O	O		Sciences du langage -
A-U01-5252	UE 2 MOBILISER SES CONNAISSANCES EN LINGUISTIQUE ET EN DIDACTIQUE DES LANGUES RESERVEE AUX ETUDIANTS DETENTEURS D'UNE LICENCE MENTION FLE	A-G01-0001	3	54h00	9.00	9.00	36h00	18h00				N	N	N		
A-E01-9102	APPROCHES INTERDISCIPLINAIRES DES TRANSFERTS CULTURELS	A-U01-5252		18h00	1.00	3.00	6h00	18h00				N	O	O		Lang. & litt. angl. - Sciences du langage - Lang. & litt. roman. - CM mutualisé avec MITRAINTES1 MITRCMNFRS1
A-E01-5253	LANGUES, CULTURES, PRATIQUES LANGAGIERES	A-U01-5252		18h00	1.00	3.00		18h00				N	O	O		Sciences du langage -
A-E01-5254	ÉDUCATION PLURILINGUE OU	A-U01-5252		18h00	1.00	3.00	18h00					N	O	O		Sciences du langage -
A-U01-5253	UE 2 BIS MOBILISER SES CONNAISSANCES EN LINGUISTIQUE ET EN DIDACTIQUE DES LANGUES RESERVEE AUX ETUDIANTS NON DETENTEURS D'UNE LICENCE MENTION FLE	A-G01-0001	4	72h00	9.00	9.00	54h00	18h00				N	N	N		
A-E01-5254	ÉDUCATION PLURILINGUE	A-U01-5253		18h00	1.00	3.00	18h00					N	O	O		Sciences du langage -
A-E01-5255	DIDACTIQUE DES LANGUES	A-U01-5253		18h00	1.00	3.00	18h00					N	O	O		Sciences du langage - Lang. & litt. angl. - Lang. & litt. roman. - CM mutualisé avec ENTREEFLES5 ENTRELANGS5 LICANGTCS5 LICESPFLES5 LICESPTCS5 LLITERETESS
A-E01-5256	ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE L'ORAL: APPROCHE PHONETIQUE	A-U01-5253		18h00	1.00	2.00		18h00				N	O	O		Sciences du langage - Lang. & litt. angl. - mutualisé avec ENTREEFLES5 ENTRELANGS5 LICANGTCS5 LICESPFLES5
A-E01-5257	REPRESENTATION DE L'ALTERITE EN DIDACTIQUE DES LANGUES	A-U01-5253		18h00	1.00	1.00	18h00					N	O	O		Sciences du langage - Lang. & litt. angl. - Lang. & litt. roman. - CM mutualisé avec ENTREEFLES5 ENTRELANGS5 ENTRELLES5 LICANGTCS5 LICESPFLES5 LLITERETESS
A-U01-5254	UE 3 S'INITIER A LA RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FLE/FLS	A-G01-0001	2	36h00	6.00	6.00	18h00	18h00				N	O	N		
A-E01-5258	LINGUISTIQUE DE TERRAIN	A-U01-5254		18h00	1.00	3.00	18h00					N	O	O	1000	Sciences du langage - CM mutualisé avec LISTUEOIS1



Domaine : ARTS, LETTRES, LANGUES

M1FLEFLS - Parcours Master

M1 : DIDACTIQUE DU FLE/FLS ET EDUCATION INTERCULTURELLE - Semestre 1

Parcours pédagogique accessible aux étudiants inscrits en :

M1 ARTS, LETTRES, LANGUES Mention FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
Parcours-type DIDACTIQUE DU FLE/FLS ET EDUCATION INTERCULTURELLE

Visa du CFVU : Oui - Sur le Web : Oui

Nombre de coefficients à valider : 30.00 - Mention : à partir de 12.00

Capitalisation : Oui - Type de relevé de notes : Parcours M

Code	Enseignements et Unités d'enseignements	Inclus dans	Nb	Vol.hor.	Coeff.	Crédits	CM	TDI	TDII	TDIII	TP	F*	Obl.	Note	Max	Observations
A-E01-5259	PRENDRE LA PAROLE: LA RHETORIQUE PRATIQUE	A-U01-5254		18h00	1.00	3.00		18h00				N	O	O		Sciences du langage -
A-U01-5255	UE 4 CONSTRUIRE UNE PRATIQUE REFLEXIVE	A-G01-0001	2	36h00	6.00	6.00	18h00	18h00				N	O	N		
A-E01-5260	ASPECTS METHODOLOGIQUES DE LA DIDACTIQUE DU FLE/FLS	A-U01-5255		18h00	1.00	3.00		18h00				N	O	O		Sciences du langage -
A-E01-5261	ENSEIGNER ET APPRENDRE LE LEXIQUE EN FLE/FLS	A-U01-5255		18h00	1.00	3.00	18h00					N	O	O		Sciences du langage -
A-G01-0001	MOYENNE GENERALE S1		4									N	O	N		
A-L01-9901	UE D'OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE											N	N	N		
A-U01-9991	UE D'OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE											G	N	O		

Parcours pédagogique accessible aux étudiants inscrits en :

M1 ARTS, LETTRES, LANGUES Mention FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
Parcours-type DIDACTIQUE DU FLE/FLS ET EDUCATION INTERCULTURELLE

Visa du CFVU : Oui - Sur le Web : Oui

Nombre de coefficients à valider : 30,00 - Mention : à partir de 12,00

Capitalisation : Oui - Type de relevé de notes : Parcours M

Code	Enseignements et Unités d'enseignements	Inclus dans	Nb	Vol.hor.	Coef.	Crédits	CM	TDI	TDII	TDIII	TP	F°	Obl.	Note	Max	Observations
A-U01-5261	UE 1 ANALYSER DES DISPOSITIFS DE FORMATION	A-G01-0002	2	36h00	6.00	6.00		36h00					N	O	N	
A-E01-5271	ENSEIGNEMENT DES LANGUES PAR LA PRATIQUE ARTISTIQUE	A-U01-5261		18h00	1.00	3.00		18h00					N	O	O	Sciences du langage -
A-E01-5272	FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES	A-U01-5261		18h00	1.00	3.00		18h00					N	N	O	Sciences du langage -
A-U01-5262	UE 2 MOBILISER LES APPROCHES ET OUTILS ADAPTES RESERVEE AUX ETUDIANTS DETENEURS D'UNE LICENCE MENTION FLE	A-G01-0002	2	36h00	9.00	9.00	18h00	18h00					N	N	N	
A-E01-5273	EDUCATION COMPAREE ET SYSTEMES EDUCATIFS	A-U01-5262		18h00	1.00	4.00	18h00						N	O	O	Sciences du langage -
A-E01-9145	INSTITUTIONS DE LA FRANCOPHONIE ET COOPERATION INTERNATIONALE OU	A-U01-5262		18h00	1.00	5.00		18h00					N	O	O	Sciences du langage - Lang. & litt. angl. - mutualisé avec M1TRCMNFRS2
A-U01-5263	UE 2 BIS MOBILISER LES APPROCHES ET OUTILS ADAPTES RESERVEE AUX ETUDIANTS NON DETENEURS D'UNE LICENCE MENTION FLE	A-G01-0002	6	90h00	9.00	9.00	54h00	36h00					N	N	N	
A-E01-5273	EDUCATION COMPAREE ET SYSTEMES EDUCATIFS	A-U01-5263		18h00	1.00	4.00	18h00						N	O	O	Sciences du langage -
A-E01-5274	METHODES COMMUNICATIVES ET CECR	A-U01-5263		18h00	1.00	1.00	18h00						N	O	O	Sciences du langage - CM mutualisé avec ENTREEFLES6 ENTRELANGS6 ENTRELESP6 ENTRELLES6 LICANGTCS6 LICESPFLS6 LICESPTCS6 LLITERETES6 LPROFECOLS6
A-E01-5275	ENSEIGNEMENT DE LA PRONONCIATION	A-U01-5263		18h00	1.00	1.00		18h00					N	O	O	Sciences du langage - mutualisé avec ENTREEFLES6 ENTRELANGS6 LICANGTCS6 LICESPFLES6
A-E01-5276	APPROCHE INTERCULTURELLE	A-U01-5263		18h00	1.00	1.00	18h00						N	O	O	Sciences du langage - CM mutualisé avec ENTREEFLES6 ENTRELANGS6 ENTRELESP6 LICANGTCS6 LICESPFLS6 LLITERETES6 LPROFECOLS6
A-E01-5277	EXPERIENCE DE L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE NOUVELLE	A-U01-5263		06h00	1.00	1.00		06h00					N	O	O	Sciences du langage - mutualisé avec ENTREEFLES6 ENTRELANGS6 LICANGTCS6 LICESPFLES6
A-E01-5278	JAPONAIS ou	A-U01-5263		12h00	1.00	1.00		12h00					N	N	O	Sciences du langage - mutualisé avec ENTREEFLES6 ENTRELANGS6 LICANGTCS6 LICESPFLES6
A-E01-5279	RUSSE	A-U01-5263		12h00	1.00	1.00		12h00					N	N	O	Sciences du langage - mutualisé avec ENTREEFLES6 ENTRELANGS6 LICANGTCS6 LICESPFLES6

Parcours pédagogique accessible aux étudiants inscrits en :

M1 ARTS, LETTRES, LANGUES Mention FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
Parcours-type DIDACTIQUE DU FLE/FLS ET EDUCATION INTERCULTURELLE

Visa du CFVU : Oui - Sur le Web : Oui

Nombre de coefficients à valider : 30,00 - Mention : à partir de 12,00

Capitalisation : Oui - Type de relevé de notes : Parcours M

Code	Enseignements et Unités d'enseignements	Inclus dans	Nb	Vol.hor.	Coef.	Crédits	CM	TDI	TDII	TDIII	TP	F°	Obl.	Note	Max	Observations
A-U01-5264	UE 3 DECRIRE ET INTERPRETER LA DIVERSITE LINGUISTIQUE	A-G01-0002	2	36h00	6.00	6.00	18h00	18h00					N	O	N	
A-E01-5280	VARIATION DANS L'ESPACE FRANCOPHONE	A-U01-5264		18h00	1.00	3.00	18h00						N	O	O	Sciences du langage -
A-E01-9144	CONTACTS DE LANGUES, CONTACTS DE CULTURES	A-U01-5264		18h00	1.00	3.00	18h00						N	O	O	Sciences du langage - mutualisé avec M1TRCMNFRS2
A-U01-5265	UE 4 CONDUIRE UN PROJET NECESSITANT DES COMPETENCES PLURIDISCIPLINAIRES	A-G01-0002	2	36h00	9.00	9.00		36h00					N	O	N	
A-E01-5281	DIDACTIQUE DE LA GRAMMAIRE	A-U01-5265		18h00	1.00	5.00		18h00					N	O	O	Sciences du langage -
A-E01-5282	ANALYSE D'INTERACTIONS DIDACTIQUES	A-U01-5265		18h00	1.00	4.00		18h00					N	O	O	Sciences du langage -
A-G01-0002	MOYENNE GENERALE S2		4										N	O	N	
A-L01-9902	UE D'OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE												N	N	N	
A-U01-9992	UE D'OUVERTURE INTERDISCIPLINAIRE												G	N	O	

2. LE STAGE

Le stage pédagogique



Le stage pédagogique du Master FLE de **100 h** a pour objet de permettre à l'étudiant :

- de mettre en pratique l'enseignement reçu à l'université, d'utiliser les concepts spécifiques aux domaines de la didactique du FLE, de l'éducation interculturelle et de la linguistique.
- d'identifier ses compétences, de conforter son objectif professionnel. De pratiquer l'enseignement du FLE/FLS : analyser les interlangues des apprenants, concevoir des activités favorisant leurs apprentissages. D'adapter ses stratégies didactiques aux attentes et aux besoins du public.
- d'utiliser le temps et l'environnement du stage pour recueillir les données nécessaires à son mémoire. En effet, les étudiants sont encouragés à mettre à profit leur stage comme terrain pour leur problématique de recherche.
- de découvrir, observer et analyser un environnement professionnel dédié à l'enseignement du FLE/FLS. D'avoir l'opportunité de mieux connaître leur futur réseau professionnel et de s'y insérer.
- d'observer un public FLE/FLS et des pratiques enseignantes auprès de ce public. D'utiliser et adapter les acquis de la didactique de FLE en fonction des spécificités de ce public et de l'environnement du stage.
- de prendre la mesure des différentes tâches associées à l'enseignement du FLE/FLS, et de participer à ces tâches : accompagnement des apprenants, constitution de documentation et supports d'enseignement, création de projets multimédia, de matériaux didactiques informatisés, conception et adaptation d'outils d'évaluation.
- de participer à la mise en place d'activités liées à l'enseignement du français langue-culture : événements culturels, temps de convivialité, etc.

Les moyens mis à disposition du stagiaire seront :

- Les conditions matérielles et humaines nécessaires pour pratiquer la plus large palette possible de situations d'enseignement du français.
- La possibilité de suivre un groupe d'apprenants sur une durée suffisante pour comprendre leurs profils d'apprentissage, leurs attentes et leurs besoins, et pour y répondre.
- L'inclusion dans l'équipe professionnelle d'accueil. L'accompagnement dans les différentes tâches qui seront confiées au/à la stagiaire. L'explicitation des expériences et des gestes professionnels en œuvre dans l'organisme d'accueil.
- Les conditions nécessaires pour recueillir les données nécessaires au mémoire, si le stagiaire écrit celui-ci à partir de son expérience de stage. La mise à disposition et l'explicitation de la documentation et des ressources disponibles.
- L'information sur le fonctionnement de l'organisme d'accueil, sur son environnement, sur la culture professionnelle du lieu.

Les sites à privilégier

- FLE.fr
- [Site des Alliances françaises](#)
- [FDLM](#)
- [Le café du FLE](#)

N'hésitez pas consulter directement les sites des Instituts français et Alliances Françaises.

Le stage culturel

Le stage culturel **de 50 heures** est un élément essentiel de la formation. En effet, tout enseignant de français langue étrangère / langue seconde est amené :

- à présenter les cultures associées à la langue française et à l'espace francophone, à en permettre la compréhension, à développer, chez les apprenants, la compétence à interagir avec les porteurs des cultures francophones.
- à adapter son enseignement à des publics souvent hétérogènes et porteurs de cultures différentes.

De plus, ce master ouvre sur d'autres débouchés que l'enseignement : responsable de centre de langue, attaché linguistique et culturel, formateur projet intégration, responsable d'organisme de gestion des flux migratoires, médiateur interculturel, etc. L'exercice de ces professions nécessite des compétences interculturelles élevées, qui permettent la lecture et la compréhension de l'environnement professionnel et des interactions respectueuses et efficaces.

Le stage culturel a pour objet de permettre à l'étudiant :

- de mettre en pratique l'enseignement reçu à l'université, d'utiliser les concepts spécifiques aux domaines de la didactique du FLE, de l'éducation interculturelle, de l'anthropologie, de la sociologie de la migration.
- d'identifier ses compétences, de conforter son objectif professionnel.
- de développer sa capacité à lire un nouvel environnement culturel (culture régionale, professionnelle, etc.). D'y adapter son comportement.
- d'utiliser le temps et l'environnement du stage pour recueillir les données nécessaires à son mémoire. En effet, les étudiants sont encouragés à mettre à profit leur stage comme terrain pour leur problématique de recherche.
- de découvrir, observer et analyser un environnement professionnel. A la différence du stage pédagogique essentiellement consacré à l'enseignement du FLE/FLS, le stage culturel pourra offrir l'opportunité de découvrir des milieux professionnels différents : organisation de festival, manifestations artistiques et culturelles ; participation à l'activité de médias, radios, presse, télévision ; organismes publics accueillant des publics étrangers ; entreprises dont les salariés pratiquent plusieurs langues et sont porteurs de plusieurs cultures...
- de pouvoir mieux connaître leur futur réseau professionnel, de tisser des liens et de s'y insérer.
- de prendre la mesure des différentes tâches associées à la présentation d'informations à forte teneur culturelle : ceci peut aller de la conception d'un programme de festival à celle de documents pour expliquer le fonctionnement d'institutions.
- de participer à la logistique inhérente aux activités du lieu de stage : signalétique, accueil, etc.
- de participer, lorsque le stage culturel s'effectue dans une structure dédiée à l'enseignement du français, à la mise en place d'activités qui favorisent l'apprentissage de la culture-cible : événements culturels, temps de convivialité, visites, etc.

Les moyens mis à disposition du stagiaire seront :

- les conditions matérielles et humaines nécessaires pour lire et comprendre les objectifs et l'environnement culturel de la structure d'accueil.
- la possibilité d'interagir avec les usagers de cette structure, sur une durée suffisante.
- l'inclusion dans l'équipe professionnelle d'accueil. L'accompagnement dans les différentes tâches qui seront confiées au/à la stagiaire. L'explicitation des expériences et des gestes professionnels en œuvre dans l'organisme d'accueil.
- les conditions nécessaires pour recueillir les données nécessaires au mémoire, si le stagiaire écrit celui-ci à partir de son expérience de stage. La mise à disposition et l'explicitation de la documentation et des ressources disponibles.
- l'information sur le fonctionnement de l'organisme d'accueil, sur son environnement, sur la culture professionnelle du lieu.



Quelques conseils

- [La liste des musées de France](#)
- [Le site de France bénévolat](#)
- [Les Instituts français](#)
- [Offices de tourisme de France](#)
- [La liste des salles de théâtre du festival OFF d'Avignon](#)

1 Faire valider mon projet de stage

Il est indispensable de faire valider votre projet par le responsable des stages afin de voir si celui-ci correspond aux attentes. Nous vous recommandons fortement les stages rémunérés et/ou défrayés.

Contact : Luc Biichlé

POINT RECAPITULATIF SUR LES STAGES

2 Établir la convention

Tous les stages doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention de stage émise par Avignon Université, accessible via votre ENT, rubrique « Stage ».

La convention de stage devra être :

- complétée en ligne depuis votre ENT,
- imprimée,
- signée par : le stagiaire, l'organisme d'accueil, le maître de stage, l'enseignant référent signataire.

3 Contacter la gestionnaire

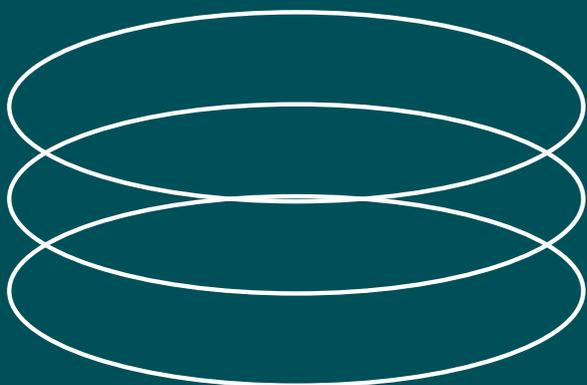
Il est important de contacter la gestionnaire administrative de la formation qui transmettra la convention au Président d'AU pour signature finale. C'est **seulement après cette dernière étape** que le stage pourra commencer.

Il vous revient de suivre régulièrement l'avancée de votre convention et de contacter le secrétariat en cas de problème.

4 Rendre mon rapport

Une fois le stage terminé, il ne sera validé **qu'après avoir rendu l'attestation de suivi et le rapport de stage.**

Le rendu de vos rapports conditionnent votre obtention du master.





Des ressources à disposition

[Liseo France](#)

[Cairn](#)

[Jtsor](#)

[BNF](#)

[Le catalogue de la BU](#)

3. LA REDACTION DU MÉMOIRE

La direction de mémoire

C'est à vous de prendre rendez-vous avec votre directeur/directrice de mémoire pour lui proposer un sujet. Vous pouvez tout à fait prendre rendez-vous avec chacun d'entre nous et faire votre choix après mais il est important de nous communiquer votre choix définitif. Nous vous recommandons de commencer ce projet dès le master 1 afin de ne pas vous laisser submerger par la deuxième année de master où vous aurez de nombreux rendus à faire pour le premier semestre. Le projet n'est pas obligé d'être définitif mais cela nous permet de vous aiguiller au mieux.

Les encadrants sont :

Anika Falkert : Anika.falkert@univ-avignon.fr

Luc Biichlé : luc.biichle@univ-avignon.fr

Sabrina Royer : sabrina.royer@univ-avignon.fr

Merci de prendre en compte que chaque enseignant a sa propre manière de faire et qu'il convient en priorité de prendre en compte ce qui a été dit lors de votre entretien. Les rendez-vous servent à faire un point d'étape sur l'avancée de votre mémoire.

Les formations aux outils

La Bibliothèque universitaire propose des ateliers pour les étudiants en master notamment à Zotéro. Ces ateliers sont ouverts sur inscription auprès de bu-formapub@univ-avignon.fr

Les consignes de rédaction

Ces consignes sont à valider avec votre directeur/directrice de mémoire mais de manière générale :

- Vous devez collecter un corpus de données autour d'une problématique définie avec votre directeur de mémoire.
- Votre mémoire comporte une introduction, trois parties : une partie théorique, une partie méthodologie, une partie analyse et discussion de résultats ainsi qu'une conclusion.

Quelques repères d'écriture

La typographie

N'utilisez que Times ou Times New Roman ou Calibri taille 12. L'interlignage sera réglé à 1,5. Les bords de feuille doivent être à 2,5 cm de tous côtés.

Ni couleur, ni soulignement. Vous pouvez utiliser le gras et l'italique, selon les principes généraux de la typographie.

Le sommaire

Il faut nommer votre « Table des matières », « Sommaire » même si elle est automatisée figurant impérativement en tête du mémoire. Il donne la pagination des titres de niveau 1 et 2 (éventuellement de niveau 3).

Le sommaire donne également les annexes dont les pages doivent être clairement numérotées (même manuellement), de façon à ce que l'ensemble du mémoire ait une pagination continue.

La table des abréviations et sigles

Tous les acronymes doivent être expliqués, même ceux qui vous paraissent les plus usuels comme MEN ou CASNAV. Ce qui peut être évident aujourd'hui ne le sera pas nécessairement dans quelques années.

De même, si vous utilisez des abréviations spécifiques, il faut les expliciter, une première fois dans l'écriture du mémoire puis vous pouvez ne pas réitérer l'explication. Cette table des sigles figurera juste après le sommaire.

La bibliographie

Elle est placée après le corps du mémoire, c'est-à-dire avant le corpus et les autres annexes. Juste après la bibliographie, on marquera nettement le passage aux différentes annexes par une feuille de couleur épaisse.

Les références bibliographiques doivent être classées selon l'ordre alphabétique du nom de l'auteur. Elles sont strictement données selon les principes qui ont été énoncés en début d'année et que je rappelle par les exemples ci-dessous.

Les références éventuelles aux sites Internet seront placées à part et classées par ordre de date.

Au niveau des normes vous pouvez choisir celles qui ont été données par votre directeur de mémoire. Si vous rédigez au format APA, voici le site de référence à respecter.

Titres / sous-titres :

Trois niveaux hiérarchiques de titres maximum sous format chiffré. 1. 1.1. 1.1.1.

Ne pas utiliser de numérotation des paragraphes.

Tous les titres seront justifiés à gauche.

Titre niveau 1 (titre de l'article) : **MAJUSCULES + GRAS**

Titre niveau 2 : **Minuscules + gras**

Titre niveau 3 : **minuscules gras + italiques**



Citations : elles sont nécessairement placées entre guillemets et légèrement détachées du texte lorsqu'elles comportent plus de 2 lignes. Les citations qui ne sont ni en français ni en anglais doivent être traduites. Le texte original (dans la langue d'origine) doit figurer en note de bas de page.

Les références des citations doivent figurer à la suite entre parenthèses et comporter seulement le nom de l'auteur, l'année de publication suivie de 2 points et de la pagination. Ex. : (Léon 1998 : 25-26). Si l'auteur en question a plusieurs références pour la même année dans votre bibliographie, vous faites suivre l'année de a, b, etc. Ce qui donne (Léon 1998b : 25-26).

Le corpus

Les données servant à l'analyse doivent être anonymes. Mais cela ne signifie que les références seront aléatoires. Le codage des informateurs gagnera à être porteur de signification. Éviter les prénoms ou les initiales simples. Exemple de codage : M Al-10-01 peut signifier que l'informateur est du sexe masculin, est nouvellement arrivé d'Algérie, a 10 ans et se trouve dans la classe identifiée comme n°1.

Les transcriptions phonétiques

Si vous devez utiliser des transcriptions phonétiques, n'utilisez que l'API. Des polices phonétiques peuvent être téléchargées sur le site de SilDoulos, par exemple.

Notes

Elles doivent être évitées dans la mesure du possible mais peuvent servir à ajouter des compléments d'informations. Aucune référence bibliographique ne doit figurer en note. Les notes seront exclusivement placées en bas de page.

Les annexes

Ce ne sont pas de simples illustrations, mais des documents directement liés au sujet et lui apportant un éclairage. Par exemple des textes légaux, des extraits de manuels scolaires, des tests, etc. Chaque annexe doit porter un titre.

Dos de couverture

Le mémoire ne doit pas être relié au moyen de spirales, mais comporter un dos collé de couleur claire, de façon à ce que le titre puisse y être inscrit.

La 1ère de couverture

Vous pouvez, si vous le souhaitez, la rendre attractive en utilisant la couleur, voire même une illustration en filigrane. Ceci n'est, en aucun cas, un « plus ».

Elle doit porter toutes les informations qui figurent dans l'exemple de la page suivante. Je vous recommande de reprendre ces éléments dans les mêmes corps de lettres.

Résumé du mémoire

Un résumé du mémoire, comprenant une quinzaine de lignes, sera placé sur la 4^e de couverture, c'est-à-dire au dos de la couverture.



4. LA VIE ETUDIANTE

Avantages étudiants

En tant qu'étudiant, vous avez le droit à des avantages comme le Patch'culture ou les créneaux de sport. Des aides sociales sont également disponibles.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de l'université.

Le réseau d'alumni

Un groupe LinkedIn a été créé pour rester en contact avec les étudiants de master des différentes promotions. N'hésitez pas à poser vos questions aux étudiants des autres promotions ou diffuser vos annonces.

Bons plans sorties

L'Office du tourisme publie régulièrement des informations et sorties dans le Vaucluse et sur Avignon. N'hésitez pas à aller voir leur site internet.



Quelques réponses



01.

J'AI UN PROJET DE CESURE A QUI DOIS-JE M'ADRESSER ?

La césure est une période facultative qui s'étend sur une durée maximale d'une année universitaire pendant laquelle l'étudiant, inscrit dans une formation initiale d'enseignement supérieur, suspend celle-ci temporairement et volontairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, en France ou à l'étranger. Si vous avez un projet de départ à l'étranger (assistantat, stage MEAE) ou une contrainte personnelle et souhaitez faire une césure, il est indispensable de contacter au plus vite l'équipe pédagogique pour que nous puissions vous accompagner au mieux. Les informations sont disponibles [à cette adresse](#).

02.

J'AI BESOIN D'UN AMENAGEMENT COMMENT FAIRE ?

Si vous avez besoin d'un aménagement pour raison de santé ou contrainte personnelle, vous pouvez obtenir un RSE (Régime Spécial d'Études) Les conditions sont disponibles [à cette adresse](#).

03.

PUIS-JE PARTIR SANS CONVENTION ?

Nous attirons votre attention sur le fait que tout stage ne pourra se dérouler sans la convention. La période d'une convention de stage ne doit jamais dépasser la fin de l'année universitaire en cours. La gestionnaire ne validera la convention que jusqu'à la fin de l'année universitaire (M1 au 31 août et M2 au 30 septembre). Afin que la 2ème partie de son stage soit pris en compte, l'étudiant de M1 doit attendre de s'inscrire en M2 puis refaire une nouvelle convention.